

# A.B. FOSSOYAGE

*Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros*

*Siège social 115 boulevard de l'Ariane - 06300 NICE*

*RCS 948 967 781 NICE*

## **PV ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 01/01/2025**

### **NOMINATION D'UN DIRIGEANT**

Les soussignés, associés personnes physiques, propriétaires de la totalité des actions composant le capital social :

**M. Grégory NGEUDEU** né le 28/05/1991 à Nice, demeurant 47 avenue Maréchal Lyautey à NICE 06000, célibataire, de nationalité française,

&

**M. Denis Sophian MISSOURI** né le 23/09/1989 à Nice, demeurant 13 rue des Pâquerettes - à NICE 06000, célibataire, de nationalité française,

se sont réunis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 au siège de la société pour désigner d'un commun accord un Directeur général supplémentaire de la société,

conformément aux dispositions des articles 13 & 14 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

#### **I – Nomination d'un Directeur général**

Les soussignés nomment en qualité de DIRECTEUR de la société :

M. ARDOIN Adam né le 26/10/2003 à NICE demeurant 1 rue centrale 06340 CANTARON, célibataire, de nationalité française, pour une durée indéterminée, qui entrera en fonction ce jour. Il déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

#### **II – Pouvoirs du Directeur général**

Le directeur exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

#### **III – Rémunération du Directeur général**

Lors des deux exercices à venir 2025 & 2026, le Directeur général ne percevra

Fait à Nice, le 01 janvier 2025

2/2